Comptabilité spécifique pour un service recouvrement

Format :
Présentiel

Durée :
3 jours / 21 h

Référence :
COM-COM-0856

Type de formation :
Formation qualifiante

Public :
Gestionnaire comptable, service recouvrement.

Personnes en situation de handicap :
Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?
Merci de bien vouloir nous contacter en amont afin d'étudier ensemble vos besoins et les solutions les plus adaptées.

Objectifs de développement des compétences :
Comprendre la nature des informations collectées, les schémas comptables, l'incidence de la comptabilisation dans la présentation des états financiers et les risques liés à chaque nature d'enregistrement.
Cette formation personnalisée à la comptabilité générale explore les principaux processus amont et aval de la comptabilité afin de permettre aux acteurs du recouvrement des créances de mesurer la nécessité et l'impact de leurs actions dans l'entreprise.

Pré-requis :
Connaissances de base en comptabilité générale: Le plan comptable et les notions de débit-crédit, de balance et de grand-livre.
Sans ces notions de base la formation nécessiterait une première phase initiation d'une journée avec exercices pratiques d'enregistrement de pièces.

Compétences et méthodes pédagogiques :
Les prestations de formation sont assurées par des formateurs professionnels qui utilisent des moyens

pédagogiques adaptés.
Dans le cadre de session intra entreprise, possibilité de travailler sur vos projets afin de répondre à vos besoins spécifiques.
Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

Répartition du temps (environ) :

Théorique 45%, Pratique 55%

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'auto-positionnement:
Un questionnaire d'auto-positionnement est adressé aux stagiaires en amont de la formation afin de l'adapter aux besoins et attentes des participants.

Évaluation à chaud par le biais de travaux pratiques.

- Exercices, tests d'évaluations (QUIZZ ou QCM ...).

Moyens techniques et pédagogiques :

Salle(s) de cours équipée(s) des moyens audiovisuels avec le matériel adapté à la formation (si besoin, ordinateur par stagiaire).

NB :

IMPORTANT:
Ce programme nécessite que les stagiaires disposent des prérequis suivants :
Connaissances de base en comptabilité générale :
Le plan comptable.
Les notions de débit-crédit, de balance et de grand-livre.

Sans ces notions de base la formation nécessiterait une première phase initiation d'une journée avec exercices pratiques d'enregistrement de pièces.

Modalité et délai d'accès à la formation :

Toutes nos formations sont réalisées à la demande et en fonction des souhaits de nos clients.
Nous pouvons également réaliser des formations sur-mesure à partir de programmes existants ou en construisant un programme spécifique à partir de vos objectifs.
Merci donc de bien vouloir nous contacter par courriel ou par téléphone afin de définir ensemble les dates et modalités de formation souhaitées.

Tarif :

Nous contacter pour devis personnalisés.

Programme de la formation

1. Rappel sur les différentes obligations comptables pesant sur l'employeur (dépôt des comptes, obligations déclaratives ...)

Les principaux régimes d'imposition

Les déclarations de résultats, de bénéfices et de TVA

2. Analyse financière des bilans, - éléments intéressants pour le contrôle apparaissant sur la liasse et les annexes

Le dossier de gestion :

- Structure du patrimoine (actif, passif)
- Tableau de financement (emplois, ressources, fonds de roulement et variation de fonds de roulement)
- Soldes intermédiaires de gestion

3. rappel sur le fonctionnement du compte courant d'associé (solde débiteur et traitement des sommes inscrites au crédit)

Règles du code de commerce, rémunération, convention, blocage

4. rappel sur le fonctionnement des écritures d'OD

Les opérations diverses de type salaires et charges, les od de clôture

5. les comptes 421 débiteurs

Eléments qui rendent un compte de rémunérations dues débiteur et régularisation

6. les comptes de tiers : compte d'attente, compte débiteurs/créditeurs divers

Les comptes de régularisation actif et passif et l'utilité du compte d'attente

Nous contacter :

Dominique Odillard : 05 24 61 30 79

Version mise à jour le 09/02/2022